



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 28 juillet 2023

CARBURANTS

Révision des prix maximums des produits pétroliers du 1^{er} août 2023, zéro heure

Comme le prévoit la réglementation, le Préfet fixe les prix **maxima** des produits pétroliers dont les suivants :

- Supercarburant sans plomb
- Gazole
- Gaz de pétrole liquéfié

Ces prix maximums (toutes taxes comprises) sont calculés en deux temps :

- Tout d'abord, les prix maximums hors taxe sont établis à **partir d'une méthode de calcul mentionnée dans la réglementation et de données objectivables**. Ils prennent en compte les coûts supportés par les entreprises et la rémunération des capitaux, et le cas échéant, leur marge commerciale.
- Dans un deuxième temps, les prix maximums toutes taxes comprises sont déterminés **en ajoutant aux prix hors taxe le montant des différentes taxes applicables**, notamment la fiscalité indirecte locale, dont les taux et tarifs sont déterminés par le Conseil Régional, dont les recettes contribuent au financement des collectivités locales. Contrairement à l'Hexagone, l'État ne perçoit ni TVA, ni taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) sur les carburants consommés en Guadeloupe.

Au 1^{er} août 2023, les prix maxima applicables en Guadeloupe seront les suivants :

	1 ^{er} au 31 août 2023		Evolution par rapport au mois précédent
	Prix maximum hors taxe	Prix maximum toutes taxes comprises	
Supercarburant sans plomb (en €/l)	1,22	1,79	+ 0,02
Gazole (en €/l)	1,23	1,58	+ 0,03
Gaz de pétrole liquéfié (en €/bouteille de 12,5 kg)	18,09	19,00	+ 0,63

Déterminants de l'évolution mensuelle constatée

- Les cours du Brut progressent de 4,4 % à 78,56 \$/baril en moyenne, notamment en raison d'une diminution de l'offre par les pays de l'OPEP+ ;
- Les cours européens de l'Essence et du Gazole augmentent respectivement de +3,2 % et +5,2%, la demande étant en hausse en cette période de départs en vacances ;
- Les cours du Butane subissent une hausse de 13 % dans la perspective d'une reprise de la consommation ;
- La parité moyenne EUR/USD augmente de +2.4% à 1.1057

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé du projet de révision des prix maximums, préalablement à leur application.